



SOGIREX
WALTER FRANCE

Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

Association des Maires et des Elus de l'Ariège

4 Rue Raoul Lafayette
09000 FOIX

Rapport du Commissaire aux comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le : 31 Décembre 2019

Siège social : ZA Foix Nord - Permilhac - 09000 FOIX - Téléphone : 33 (0)5 61 02 22 22 - Fax : 33 (0)5 61 02 22 29

Autre bureau : 3, Route de Trémège – Z.A. de Gabriélat - 09100 PAMIERS - Téléphone : 33 (0)5 61 60 98 70 - Fax : 33 (0)5 61 60 98 79

E-mail : contact@sogirex.com - Site internet : www.sogirex-walterfrance.com

Société à Responsabilité limitée au capital de 341 000€ - RC Foix 81 B 37- SIR 321 795 494 000 61 - TVA CEE FR 08321 795 494

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Toulouse Midi Pyrénées, Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Toulouse.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux membres de l'Association des Maires et des Elus de l'Ariège

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association des Maires et des Elus de l'Ariège relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. *Ces comptes ont été arrêtés dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » de l'annexe au présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/19 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association des Maires et des Elus de l'Ariège sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

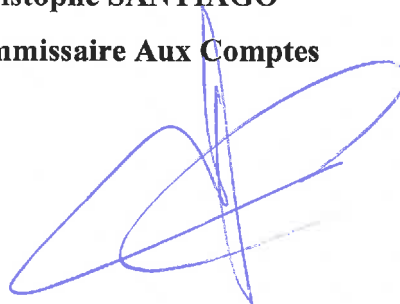
Une description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Pamiers, le 1^{er} décembre 2020

Pour SOGIREX

Christophe SANTIAGO

Commissaire Aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the printed name and title.

ANNEXE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	10 500	6 792	3 708	6 334	2 626	41.46
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	756	717	39	291	252	86.60	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	6 000		6 000	6 000			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	17 256	7 509	9 747	12 625	2 878	22.80	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	2 458		2 458	3 296	838	25.43
Valeurs mobilières de placement	150 537		150 537	144 424	6 113	4.23	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	5 451		5 451	3 345	2 106	62.96	
Charges constatées d'avance (3)	3 013		3 013		3 013		
Total III	161 459		161 459	151 065	10 394	6.88	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	178 715	7 509	171 206	163 690	7 516	4.59	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	166 392		166 392			
	Report à nouveau	26 111		20 857		5 254	25.19
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 212		5 254		21 466	408.54
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	39		291		252	86.60	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	156 532		140 572		15 960	11.35	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III						
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 033		1 824		209	11.48
	Dettes fiscales et sociales	11 641		19 295		7 653	39.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	1 000		2 000		1 000	50.00
	Total IV	14 674		23 119		8 444	36.53
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		171 206		163 690		7 516	4.59

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

13 674 21 119

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	53 458		53 947	489 0.91
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 182		5 059	2 123 41.97
Collectes				
Cotisations	129 935		125 177	4 758 3.80
Autres produits	18			18
Total I	190 593		184 183	6 411 3.48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	30 795		35 615	4 820 13.53
Impôts, taxes et versements assimilés	227		552	325 58.92
Salaires et traitements	80 325		87 763	7 439 8.48
Charges sociales	33 478		36 837	3 359 9.12
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 878		2 878	
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	27 185		27 280	95 0.35
Total II	174 887		190 926	16 039 8.40
I - Résultat d'exploitation (I-II)	15 706		6 243	22 450 332.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 254		1 237		17	1.35
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 254		1 237		17	1.35
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V)						
2. Résultat financier (V-VI)	1 254		1 237		17	1.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	16 960		5 506		22 466	408.01
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	252		252			
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	252		252			
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000				1 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	1 000				1 000	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	748		252		1 000	396.83
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	192 099		185 671		6 427	3.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	175 887		190 926		15 039	7.88
Solde intermédiaire	16 212		5 254		21 466	408.54
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	16 212		5 254		21 466	408.54

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 171 206.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 190 593.17 Euros et dégagant un excédent de 16 211.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	10 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			
TOTAL	756		
Autres titres immobilisés			
TOTAL	6 000		
TOTAL GENERAL	17 256		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL			10 500	10 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
TOTAL			756	756
Autres titres immobilisés				
TOTAL			6 000	6 000
TOTAL GENERAL			17 256	17 256

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	4 166	2 626		6 792
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
TOTAL	465	252		717
TOTAL GENERAL	4 631	2 878		7 509

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles					
TOTAL	2 626				
Matériel de bureau informatique mobilier					
TOTAL	252				
TOTAL GENERAL	2 878				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	2 458	2 458	
Charges constatées d'avance	3 013	3 013	
TOTAL	5 471	5 471	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 033	2 033		
Personnel et comptes rattachés	832	832		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 235	10 235		
Autres impôts taxes et assimilés	574	574		
Produits constatés d'avance	1 000	1 000		
TOTAL	14 674	14 674		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 458
Disponibilités	1 567
Total	4 025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 033
Dettes fiscales et sociales	1 415
Total	3 449

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		3 013
Total		3 013
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		1 000
Total		1 000

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance - Part 2019/2020	1 000		
Total	1 000		

Subventions d'équipement

Les subventions d'investissements sont amorties sur la durée de vie des biens qu'elles ont contribuées à financer.